

développée au minimum dans les vins rouges austères et les vins sucrés, cette propriété est, au contraire, manifeste dans les vins blancs secs, notamment ceux de Graves<sup>(1)</sup>, de Chablis<sup>(2)</sup> et des bords du Rhin<sup>(3)</sup>. Le champagne moussoux<sup>(4)</sup> la présente également, et la présence du gaz acide carbonique n'y est pas non plus étrangère. « Les effets très-remarquables, avons-nous dit ailleurs, que produisent les vins blancs sur l'économie, montrent une fois de plus combien la chimie est inapte à rendre compte de l'action physiologique de deux aliments entre lesquels elle ne signale souvent que des différences de composition tout à fait banales ou insignifiantes. Presque tous les vins blancs, quelle que soit d'ailleurs leur spirituosité, sont diurétiques et mettent le système nerveux dans un véritable état d'éréthisme, qui se traduit par de l'insomnie, de l'orgasme musculaire, de l'agitation, etc.

« L'action diurétique des *vins blancs* leur a été très-anciennement reconnue, puisque Hippocrate la signale et recommande aux hydropiques d'en faire usage (Hipp., *Œuvres compl.*, trad. Littré, *Traité du régime dans les maladies aiguës*, t. II, p. 336); leur influence sur le sommeil n'est pas moins réelle, et, sauf certains organismes que rien n'émeut, elle se constate très-habituellement. Il n'est même pas rare de voir des malades, principalement des femmes, être plus excités par le vin blanc que par le café ou par le thé. Il me paraît probable que l'accroissement de la quantité des urines, chez les personnes qui font usage du vin blanc, n'est que la conséquence de cet état vaporeux, lequel, au reste, finit par ne plus se montrer quand l'assuétude est établie. Ni la nature dessels alcalins qui entrent dans la composition des vins blancs, ni leurs proportions d'alcool, ne peuvent expliquer ces effets, qui se constatent, presque au même degré, après l'usage des vins blancs généreux, comme le sauterne, qu'après celui des vins plats de la Vendée ou de ceux de quelques coteaux de la Loire et de l'île de Ré. (Fonssagrives, *Hyg. aliment. des malades, des convalesc. et des valétudin.*; Paris, 1861, p. 47.) Il est inutile d'ajouter que les vins blancs peuvent être très-avantageusement

<sup>(1)</sup> 515. Le vin de *Graves* est un bordeaux blanc de spirituosité intermédiaire.

<sup>(2)</sup> 516. Le *chablis* est un vin blanc sec très-diurétique.

<sup>(3)</sup> 517. Les *vins du Rhin* ont une spirituosité moyenne de 10°5. Celle du *rudenheim* est de 9° à 10°; celle du *rudenheim ordinaire*, de 8°5 à 9°5. Le *johannisberg* marque 10°.

<sup>(4)</sup> 518. Le *champagne* a en moyenne 11 pour 100 d'alcool (champagne ordinaire, 10° à 11°5; moët, 10°30).

employés à la préparation de vins diurétiques, les propriétés du véhicule concordant avec celles des médicaments qu'on y introduit et les augmentant. Nous donnerons plus loin quelques-unes de ces formules de vins composés.

2° Mêmes considérations pour la *bière*. On sait que cette boisson était employée dès la plus haute antiquité, qu'Hippocrate y recourait fréquemment; que Stoll, Sydenham (Sydenham, *Opera omnia*, t. I, *Tract. de hydrope*, p. 345), Boërhaave, en faisaient leur tisane la plus usuelle. En Angleterre encore, on l'utilise comme boisson diurétique. Les bières les plus estimées sont l'*ale*, remarquable par son goût fin et aromatique, sa parfaite translucidité<sup>(1)</sup>; le *porter*<sup>(2)</sup> (la première est presque aussi généreuse que certains vins), et, parmi nos bières, celles de Lyon, de Strasbourg<sup>(3)</sup>. Ce sont les seules qu'on doit permettre aux malades, les petites bières ou bières communes étant l'objet de sophistications nombreuses, qui ne peuvent que nuire à leur digestibilité. L'action diurétique incontestable de la bière s'explique, à la fois, et par sa composition alcoolique et par la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, et qui varie de 3 à 6 volumes.

III. *Thé et Café*. — Presque tous les médicaments à action céphalique ou stimulante cérébrale sont des diurétiques. Nous venons de signaler cette propriété dans les boissons éthérées, alcooliques ou vineuses; nous les retrouvons également, et à un haut degré, dans le thé et dans le café. Notons en passant, et comme rapprochement intéressant, que l'état d'éréthisme cérébral entretenu par les veilles, le travail d'esprit, les préoccupations, influence la sécrétion urinaire dans le même sens que ces agents divers et produit également la diurèse.

1° Nous passerons rapidement sur les propriétés diurétiques du *thé*<sup>(4)</sup>; chacun a pu les observer sur soi-même. Il est digne

<sup>(1)</sup> 519. L'*ale Burton* contient 8 pour 100 d'alcool; l'*ale supérieure* de Londres, de 7 à 8; l'*ale de Hambourg*, 5; l'*ale ordinaire* de Londres, 5; le *pale ale*, 5,5 environ.

<sup>(2)</sup> 520. Le *porter* de Londres est aussi une bière très-alcoolique.

<sup>(3)</sup> 521. La *bière de Strasbourg* contient de 2,5 à 4,5 pour 100 d'alcool.

<sup>(4)</sup> 522. Le *thé vert* est plus diurétique que le *thé noir*, probablement parce qu'il tend davantage le système nerveux. La dose de thé pour une infusion de 1 litre est de 5 gram. On boit cette infusion froide, et on augmente ses propriétés diurétiques en l'additionnant d'un quart de vin blanc sec. Les personnes qui ne répugnent pas au goût de la feuille de thé peuvent la mâcher en avalant leur salive.

de remarque que cette substance présente un principe actif chimiquement identique avec celui du café, mais en proportions plus grandes, et on peut se demander si l'action diurétique du café et du thé ne dépend pas de ce principe cristallisable, la théine ou la caféine, qu'il contient, d'après Stenhouze, dans les proportions de 2,43 %. Le guarana (*Paullinia sorbilis*), de la famille des Sapindacées, contient jusqu'à 5 % de cet alcaloïde. Je dois dire cependant que, si l'on s'en rapporte aux essais d'Eustratiadès, institués sur lui-même, la caféine n'augmenterait ni les quantités d'urine, ni les quantités d'urée qui sont excrétées. Mais il ne serait pas rationnel de conclure de la nullité des effets diurétiques de la caféine, de la théine, de la théobromine, de la guaranine, à l'absence de ces effets dans les plantes qui fournissent ces alcaloïdes. Ici encore remarquons que les infusions de thé ne provoquent manifestement la diurèse que quand elles sont bues froides; à une température élevée, elles vont, au contraire, comme presque toutes les boissons aromatiques, déterminer de préférence la sueur.

2° L'action hydragogue du café était connue depuis longtemps. Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un médecin hollandais, Zwinger, le considérait comme un des meilleurs diurétiques dans le traitement des hydropisies. Chez nous, Sandras a publié trois observations qui indiquent tout le parti qu'on peut tirer de cet agent comme hydragogue (*Bulletin général de thérapeutique*, t. XVI, 1839, p. 144); et enfin les expériences de Lehmann, en montrant que, sous l'influence du café, les proportions d'eau de l'urine augmentent notablement, tandis que ses éléments solides diminuent au contraire, ont appelé de nouveau l'attention sur ce moyen tout usuel et qui, par cela même, mérite d'être employé (*Bullet. gén. de thérap.*, 1859, t. LVII, p. 136). Le café peut, à titre de diurétique, être administré soit cru, soit après torréfaction et sous forme d'infusion froide.

Le café<sup>(1)</sup> est donc un diurétique; les urines crues, abondantes, décolorées, nerveuses, qu'il provoque, le classeraient plutôt dans la catégorie des *diurétiques hydragogues* de Golding Bird. L'eau prédomine dans ces urines, et les composés azotés et phosphatiques y diminuent. Méplain, s'appuyant sur des expériences de Böcker, qui lui ont montré qu'un sujet ne rendait, en moyenne, que 431 gr. d'urine de plus le jour où il prenait du café, et sur son

(<sup>1</sup>) 523. Le café donne, par infusion de 20 gram. de café torréfié dans 500 gram. d'eau, une tisane diurétique. La caféine est-elle diurétique? Il y aurait lieu d'essayer aussi la poudre de café vert, à ce point de vue.

observation personnelle, qui lui a montré que la caféine augmentait beaucoup moins ses urines que le café noir ou la décoction de café cru, considère la diurèse caféique comme peu marquée et l'attribue à la tension artérielle produite par l'eau qui sert de véhicule au café. Je ne saurais partager cette manière de voir pour deux raisons: l'une, d'expérience, qui m'a montré un accroissement très-notable des urines sous l'influence du café; l'autre, d'induction, fondée sur l'analogie de la diurèse caféique avec celle que produit l'érythisme cérébral dû à une autre cause: à l'insomnie, au travail intellectuel, à un état névropathique général. Le café, comme chacune de ces conditions, produit une polyurie passagère. Quant à la composition de l'urine, Böcker a trouvé dans ses expériences que, sous l'influence du café, l'urée tombait de 22 à 12; l'acide urique, de 578 à 402 milligr., et l'acide phosphorique, de 1 gram. 291 milligr. à 854 milligr.

Cette action diurétique du café a été le point de départ de son emploi dans le traitement des hydropisies. La première idée de s'en servir dans ce but, je viens de le dire, paraît due à Zwinger. Ce moyen, longtemps oublié, a été remis en évidence de nouveau, il y a une quinzaine d'années. Honoré a recommandé le café contre l'albuminurie, et il a recueilli à l'Hôtel-Dieu trois observations qui lui ont paru démontrer l'utilité du café dans cette maladie. Il resterait à prouver qu'il s'agissait de maladies de Bright constituées, et non pas de ces albuminuries passagères sur les œdèmes desquelles le café peut avoir, à titre de diurétique, une influence favorable.

IV. *Essences*.— Un grand nombre de substances doivent aux huiles essentielles qui les imprègnent d'influencer directement la sécrétion urinaire et de produire la diurèse. Nous n'indiquons dans ce groupe très-complexe que les huiles essentielles de térébenthine et de genièvre, les autres constituant des diurétiques peu énergiques et peu constants.

1° Les médicaments à base de *térébenthine* ont sur les reins une action stimulatrice très-remarquable. Elle ne s'accuse pas seulement par l'augmentation de l'urine, mais aussi par une modification dans l'odeur de celle-ci, qui, sous cette influence, prend, comme on le sait, le parfum de la violette<sup>(1)</sup>.

(<sup>1</sup>) 524. La térébenthine est rarement employée, dans ce but, sous forme d'oléo-résine ou de baume; cependant il est une préparation de ce genre dont la formule est due au docteur Cooke, et qui est tellement